



# CNSIS

## Déclaration liminaire

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la CNSIS,

La CGT tire la sonnette d'alarme. Nous sommes à un point de rupture. La cause principale de la dégradation de nos conditions de travail et de l'efficacité de nos missions réside dans le manque chronique de financement des Services d'Incendie et de Secours.

Ce sous-financement a des conséquences directes et dramatiques sur le terrain, créant une cascade de problèmes que nous ne pouvons plus ignorer.

Le Manque de Financement, Racine de Tous les Maux.

Malgré des promesses de "révolution" pour la Sécurité Civile, les conclusions du Beauvau de la Sécurité Civile sont des "mesurettes, des demi-réponses, des annonces sans lendemain.

Le manque de moyens est flagrant : effectifs à bout de souffle, rien n'est fait pour remédier à la sur-sollicitation des équipes et matériels. L'absence de moyens adaptés mène à une gestion des ressources humaines qui ne permet plus de faire face sereinement sur le terrain et les réponses matérielles sont décorrélées des besoins.

**Une Amélioration sans financement solide est illusoire** : l'outil de formation, l'ENSOSP, fait l'objet d'un "avis sévère" de la Cour des Comptes, pointant le manque de visibilité de la programmation des formations, la variabilité de leur coût, et des lacunes à "normaliser". La création des Emplois Supérieurs de Direction a même fragilisé le modèle de financement de l'établissement.

**Nous exigeons une véritable politique de Sécurité Civile avec les moyens financiers adaptés pour assurer nos missions de protection et de secours.**

L'évolution des tableaux de maladies professionnelles, dont la CGT se félicite, ne doit pas être considéré comme le point d'arrivée, d'autres maladies doivent être examinées pour apparaître dans les tableaux, l'aménagement des centres de secours ou la prise en charge des tenues et matériels souillés, est également essentiel à la protection des agents.



2

### **Une Vigilance Particulière pour les sapeurs-pompiers mineurs :**

Nous soulevons également la question cruciale de la présence et de l'encadrement des sapeurs-pompiers mineurs. Alors que l'activité de pompier est désormais classée comme cancérogène avéré, nous nous interrogeons sur la pertinence de leur recrutement, qui "ne fait pas l'unanimité".

Le risque est réel : en 50 ans de la Sécurité Civile, 19 décès de jeunes de 16 à 18 ans sont à déplorer. Nous constatons que la capacité réelle d'encadrement des mineurs est parfois lacunaire.

### **Lutte inconditionnelle contre toutes les discriminations et violences :**

**La CGT tient à réaffirmer son positionnement fort sur la lutte contre toutes les formes de discrimination et les dérives qui persistent au sein des SIS.**

Nous déplorons que des pratiques d'un autre âge, dans les SIS, comme les brimades, le harcèlement, les propos racistes et homophobes nourrissent les rubriques faits divers-Justice de la presse.

La corporation des sapeurs-pompiers ne peut pas attendre que les médias révèlent ces dérapages pour interroger ses pratiques.

Le corps doit manifester sa désapprobation des délits commis dans nos locaux et faire savoir aux "brebis galeuses" qu'elles ne trouveront aucune indulgence chez leurs collègues.

**Les lois de la République ne s'arrêtent pas aux portes de nos centres de secours et services.**

La CGT ne se satisfiera pas de promesses ni en matière de santé, ni question garantie de conditions de travail conformes aux attentes de bienveillance due à chaque agent.

**Les agents des SIS méritent les moyens nécessaires pour assurer leurs missions.**

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu.e.s, chère.e.s collègues, merci de votre attention.